



galerie 2.0

APPELS À PROJETS *BEYOND THE BODY* **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

Ref. CGP-2-V1 du 15/01/17

Préambule

La société **Le Collectionneur Moderne**, société unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé au 11 rue Jean-Jacques Rousseau 92600 ASNIÈRES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 818 167 801 (ci-après « LCM »), met en place à l'adresse lecollectionneurmoderne.com (ci-après le « Site ») un appel à projets permettant à des artistes candidats (ci-après « Candidats »), après inscription, de participer à un concours artistique sur un thème déterminé en soumettant leurs œuvres (ci-après « Œuvres ») à la sélection des organisateurs.

Pour participer à l'Appel à projets, les Candidats doivent accepter de se soumettre aux présentes Conditions Générales de Participation sans restriction ni réserve. Cette acceptation se matérialise par un clic de validation lors du dépôt de la candidature. Le règlement est consultable sur le Site à l'adresse lecollectionneurmoderne.com/appel-a-projets/

Article 1 - La récompense des Lauréats : une promotion personnalisée

Les Œuvres des Lauréats seront proposées à la vente sur le Site à un prix convenu entre les parties. Le mandat de vente entre LCM et les Lauréats fait l'objet d'un contrat ultérieur.

Les Œuvres du Lauréat seront présentées sur un espace qui lui est dédié sur le Site, avec un portrait et une présentation de son travail. Les Œuvres feront également l'objet d'une promotion sur les réseaux sociaux et par newsletters auprès du public, d'amateurs d'art et de diffuseurs. Elles peuvent également être proposées à la vente sur les sites internet des partenaires de LCM.

Le Lauréat ne percevra pas de dotation pécuniaire mais ses Œuvres feront l'objet d'une exposition physique en galerie, à Bruxelles, au mois de mai 2017. Toute exposition et publication non prévue au présent contrat devra l'objet d'un avenant.

LCM engageant des frais pour l'organisation de l'appel à projets et pour la diffusion des Œuvres des Lauréats percevra une commission de 40% hors taxes sur les ventes des Œuvres effectivement conclues par son entremise. LCM ne perçoit aucune autre commission, de quelque sorte que ce soit.

Article 2 - Calendrier de l'appel à projets

- Les Candidats doivent soumettre un dossier présentant leur travail grâce à un onglet de chargement à l'adresse <http://lecollectionneurmoderne.com/appel-a-projets/> avant la date de clôture des candidatures communiquée dans l'annonce.

- Les organisateurs éliront, dans le mois suivant la clôture des candidatures, quel candidat aura le mieux répondu au thème proposé. Le Lauréat sera contacté par LCM à l'adresse email indiquée lors de l'inscription, pour convenir d'une rencontre et conclure un mandat de vente.

Article 3 - Conditions de participation

L'appel à projets est ouvert à tous, amateurs et professionnels, mais les Candidats doivent avoir 18 ans révolus et résider en France métropolitaine ou en Belgique.

Le Collectionneur Moderne ne prend pas en charge les frais de production des Œuvres.

En déposant sa candidature, chaque Candidat certifie sur l'honneur être l'auteur unique de la photographie et des Œuvres originales déposées. Si un participant soumet une Œuvre dont il ne détient pas les droits d'auteur, il assume seul les conséquences qui découlent de ce manquement à la loi et aux présentes conditions générales de participation et décharge LCM de toute revendication ou réclamation liées à la propriété incorporelle de l'Œuvre.

Article 4 - Modalités de participation

La participation à l'appel à projets est gratuite et se fait sans engagement. Chaque Candidat ne peut proposer qu'un dossier par appel à projets.

Plusieurs éléments sont demandés au Candidat au moment du dépôt de son dossier :

1. Nom, prénom et adresse email
2. Titre du projet (à défaut, le cartel indiquera « Sans titre »)
3. Technique de création et nombre de tirages le cas échéant
4. Chargement d'un dossier de présentation au format .pdf

Article 5 - Sélection du Lauréat

La sélection du Lauréat par le jury de LCM, en accord avec son partenaire Commonplaces Art Gallery, obéit à des critères techniques, artistiques et thématiques. Le sens de la composition et du coloris, la créativité et l'expressivité du sujet sont les principaux critères pris en compte par le jury, mais leur appréciation relevant des domaines de la subjectivité et du goût, les organisateurs ne sauraient être tenus de rendre compte des motifs de leur appréciation. Les décisions du jury sont définitives et ne peuvent être contestées.

Article 6 - Droit de reproduction

Les Candidats acceptent par avance la publication sur tout support, de la reproduction de leur Œuvre, de leur nom et de leur prénom, dans le cas où ils seraient sélectionnés par le jury de LCM. Ils ne pourront prétendre, à ce titre, à aucune contrepartie ou indemnité de quelque nature que ce soit.

L'acceptation des présentes Conditions Générales de Participation est donc assortie d'une cession des droits de reproduction des Œuvres qui en font l'objet. LCM pourra notamment reproduire les œuvres sur le Site, sur ses différents comptes sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Pinterest, LinkedIn, Vimeo, Youtube, etc.), dans ses newsletters et tout autre moyen de marketing numérique.

Après la sélection du Lauréat, seules les Œuvres de celui-ci seront reproduites sur le Site et dans ses archives, à l'exclusion des Œuvres des Participants dont les Œuvres n'auront pas été retenues.

Article 7 - Droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données personnelles

Les informations personnelles (nom, prénom et email) déclarées par les Candidats au moment de leur inscription, ainsi que les reproductions de leurs Œuvres, sont sauvegardées sur les serveurs de LCM, qui s'engage à les utiliser aux seules fins de l'Appel à projets.

Conformément à la loi française, LCM a procédé le 24 février 2016 à une déclaration du Site auprès de la Commission Nationale Informatique et libertés (CNIL) sous la référence n° 1933830 v 0. Les participants disposent à tout moment d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données les concernant sur simple demande par email à l'adresse <http://lecollectionneurmoderne.com/contact/>

Article 8 - Responsabilité et garanties

L'utilisation du Site implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, ou des traductions du Site dans des langues autres que le Français et notamment celles relatives aux performances techniques ; aux temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations ; et aux risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet.

En conséquence, en l'absence de manquement de sa part, LCM ne pourra être tenue responsable d'un quelconque dommage subi par un Candidat, notamment (et sans que cette liste soit limitative) :

- des pertes d'exploitation ou d'informations, résultant d'éventuels dysfonctionnements, pannes, retards ou interruptions de l'accès au réseau Internet ;
- de la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet ;
- des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique ;
- de la défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
- de la perte de tout courrier électronique et, plus généralement, de la perte de toute donnée ;
- de tout dommage causé à l'ordinateur, PDA ou smartphone etc. d'un Internaute qui se connecte au Site ;
- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité d'utiliser le Site ou ayant endommagé le système d'un internaute qui se connecte au Site ;
- de toute défaillance ou erreur manifeste (notamment technique, matérielle, logicielle, d'affichage de prix, de traduction etc... de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité d'utiliser le Site ou ayant induit en erreur un internaute qui se connecte au Site ;
- des dommages indirects.

Il appartient à tout Candidat de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur l'équipement informatique qu'il connecte au Site, contre toute atteinte. Le Candidat doit également être en mesure d'apprécier s'il est en présence d'une erreur manifeste quant aux informations affichées sur le Site (en adressant un email via le formulaire de contact) afin que toute vérification utile puisse être effectuée, pour le cas échéant corriger les informations erronées.

La responsabilité de LCM envers le Candidat ne peut être engagée que pour des faits qui

lui seraient exclusivement imputables et qui lui causeraient un préjudice directement lié à ces faits. Elle ne peut être engagée pour les préjudices indirects. La responsabilité de LCM ne peut non plus être engagée du fait de la mauvaise utilisation du Service par l'Utilisateur ou de toute faute de sa part. Elle ne saurait pas plus être engagée à raison de faits imputables à un tiers au Service.

Article 9 - Modification de l'Appel à projets

LCM se réserve le droit d'écourter, différer, modifier, ou d'annuler sans préavis l'Appel à projets sans que sa responsabilité puisse être engagée à ce titre.

Les présentes Conditions Générales de Participation pourront également être modifiées par avenant et sans préavis. Les avenants sont diffusés en libre accès sur le site et opposables sans délai aux Participants.

Article 10 – Législation en vigueur

Les relations qui se nouent entre LCM et les Candidats, régies notamment par les présentes Conditions Générales de Participation, sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation étatique.

Toute contestation relative au concours, devra être formulée sous un délai de quatre-vingt dix jours à compter de la date limite de participation. En cas de désaccord persistant relatif à l'application ou à l'interprétation de présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent.